

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030364 – AMR 53/010/2003

Action complémentaire sur l'AU 130/03 (AMR 53/007/2003 du 9 mai 2003) et suivante (AMR 53/009/2003 du 15 mai 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

MENACES DE MORT / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

VÉNÉZUÉLA Miguel Angel Díaz Loreto (h)
Dinorah María Díaz Loreto (f)
Jairo Alexis Díaz Loreto (h)
Bladimir Díaz Loreto (h)
Alexandra Gualdron (f)
Personne tuée :
Enmary Cava (f)

Londres, le 6 juin 2003

Enmary Cava est décédée dans un hôpital de la ville de Cagua, État d'Aragua, le 26 mai dernier. Elle avait été hospitalisée dans un état critique après qu'un inconnu eut tiré sur elle à six reprises, le 10 mai 2003. Une amie d'Enmary Cava qui se trouvait avec elle au moment de l'attaque est toujours à l'hôpital dans un état critique.

Le 27 mai, un juge de la ville de Cagua a ordonné aux autorités d'assurer la protection de Dinorah María Díaz Loreto, de Jairo Alexis Díaz Loreto et d'Alexandra Gualdron. Toutefois, on ignore la nature exacte des dispositions qui seront adoptées, de même que le moment où elles prendront effet. Amnesty International est préoccupée par le fait qu'aucune mesure n'a été ordonnée pour protéger ni l'amie blessée d'Enmary Cava, ni les témoins des homicides dont Robert Díaz Loreto, Antonio Díaz Loreto et Octavio Ignacio Díaz ont été victimes, ni les autres membres de la famille de cette femme, notamment Miguel Angel Díaz Loreto et Bladimir Díaz Loreto.

Il y a lieu de croire que l'attaque dirigée contre Enmary Cava et son amie avait un lien avec les menaces de mort qui s'étaient multipliées contre cette femme et ses proches. D'après certaines sources, ces menaces émanaient de membres de la police de l'État d'Aragua.

Les personnes citées ci-dessus avaient effectué des démarches auprès des autorités locales pour obtenir l'ouverture d'une enquête exhaustive sur la mort de trois membres de leur famille : deux frères, Robert Díaz Loreto et Antonio Díaz Loreto, ainsi que leur père, Octavio Ignacio Díaz. Les trois hommes ont été tués dans des circonstances suspectes, le 6 janvier 2003, par des policiers de l'État d'Aragua. D'après les membres de cette famille, les services du ministère public de l'État d'Aragua n'ont pas ouvert dans les meilleurs délais une enquête approfondie et impartiale sur les trois homicides, par ailleurs, la police aurait refusé de coopérer à ces investigations.

La semaine prochaine, selon les informations recueillies, sept hauts responsables de la police pourraient faire l'objet d'ordonnances de placement en détention dans le cadre de ces affaires d'homicide. Des groupes locaux de défense des droits humains se sont néanmoins déclarés inquiets quant à l'insuffisance du délai pour la collecte d'éléments de preuve contre les hauts fonctionnaires, qui pourraient ainsi être acquittés faute de preuves suffisantes.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– faites part de la tristesse que vous a causée la mort d'Enmary Cava, dont la famille a été la cible d'un certain nombre de menaces de mort ;

– appelez les autorités à conduire dans les plus brefs délais une enquête approfondie et impartiale sur l'attaque dont Enmary Cava et son amie ont été victimes, à rendre les résultats de ces investigations publics et à traduire en justice les responsables présumés de ces agissements ;

– dites-vous préoccupé par la sécurité des proches d'Enmary Cava, notamment Dinorah María Díaz Loreto, Jairo Alexis Díaz Loreto, Bladimir Díaz Loreto, Miguel Angel Díaz Loreto et Alexandra Gualdron ;

– engagez les autorités à prendre des dispositions pour assurer la sécurité de tous les membres de la famille d'Enmary Cava et de ses amis, ainsi que celle des témoins des homicides dont Robert Díaz Loreto, Antonio Díaz Loreto et Octavio Ignacio Díaz ont été victimes, conformément aux souhaits des personnes menacées ;

– exhortez-les à conduire dans les meilleurs délais une enquête approfondie et impartiale sur les menaces de mort et les actes de harcèlement dont les personnes mentionnées ci-dessus ont été la cible et demandez que les résultats en soient rendus publics et que les responsables présumés de ces agissements soient déférés à la justice ;

– demandez que soit ouverte une enquête exhaustive et impartiale sur les homicides dont Robert Díaz Loreto, Antonio Díaz Loreto et Octavio Ignacio Díaz ont été victimes, que les conclusions de ces investigations soient rendues publiques et que les responsables présumés soient traduits en justice.

APPELS À :

Procureur général du Vénézuéla :

Fiscal General de la República
Dr. Isaías Rodríguez
Avenida Universidad
Esquina Pele el ojo a Misericordia
Frente a Parque Carabobo
Caracas, Vénézuéla

Télégrammes : Fiscal General de la República, Caracas, Vénézuéla

Fax : +58 212 576 4419

Formule d'appel : *Estimado Señor Fiscal General,* /
Monsieur le Procureur général,

Gouverneur de l'État d'Aragua :

Gobernador del estado Aragua
Sr. Didalco Bolívar
Palacio de Gobierno
Maracay
Estado de Aragua, Vénézuéla

Télégrammes : Gobernador del estado Aragua, Maracay, Estado de Aragua, Vénézuéla

Fax : +58 243 237 7002 (cette ligne peut se révéler difficile à obtenir, merci de faire preuve de persévérance)

Courriers électroniques : didalco@gobernacion.arg.gov.ve

Formule d'appel : *Estimado Señor,* / Monsieur le
Gouverneur,

Responsable de la police de l'État d'Aragua :

Comandante de la policía de Aragua
Comisario Angel Mercado
(pas d'adresse disponible)

Télégrammes : Comandante de la policía de Aragua, Maracay, Estado de Aragua, Vénézuéla

Fax : +58 243 235 1220

Formule d'appel : *Estimado Señor Comisario,* / Monsieur le
Commissaire,

Médiateur :

Defensoría del Pueblo
Dr. Germán Mundaraín
Bellas Artes Comienzo Avenida México
frente al Ateneo de Caracas
Plaza Morelos
Caracas, Vénézuéla

Télégrammes : Defensoría del Pueblo, Caracas, Vénézuéla

Fax : +58 212 575 4467 (Si un correspondant vous répond, dites : « *tono de fax por favor* » pour obtenir la ligne de fax.)

Courriers électroniques : gmundarain@defensoria.gov.ve

Formule d'appel : *Estimado Señor,* / Monsieur,

COPIES À :

Commission pour le respect des droits humains, la justice et la paix dans l'État d'Aragua :

Comisión de Derechos Humanos, de Justicia y Paz del Estado Aragua
Calle Negro Primero, Oeste N 98, frente al Liceo 'Valentin Espinal'
Cruce con Avenida Ayacucho
Maracay, Estado de Aragua, Vénézuéla

Fax : +58 243 233 6363 (Si un correspondant vous répond, dites : « *tono de fax por favor* » pour obtenir la ligne de fax.)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Vénézuéla dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 18 JUILLET 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*